PROCES VERBAL DU CONSEIL D'UFR STAPS
Séance 9 avril 2024

Présents avec voix délibérative :

- BABAULT Nicolas
- BOUCHET Patrick
- PAPAXANTHIS Charalambos
- NICOLAS Michel
- COMETTI Carole
- FOURNIER Alicia
- FROCHOT Isabelle
- LECA Raphaël
- LELIEVRE Stéphane
- PERREAU-NIEL Guillaume
- SIRANDRE Cyril
- CETRE Enzo
- COMMARET Ilona
- RAGON Thelma
- SUEUR Lucas
- QUATREPOINT Gérard
- MAILLARD Gary
- KHATRI Karim
- BARU Tania
- PAPAXANTHIS Xanthi

Absents excusés ayant donné procuration :

- LEPERS Romuald - procuration donnée à Nicolas BABAULT
- MARTIN Alain - procuration donnée à Charalambos PAPAXANTHIS
- THOMAS Elizabeth – procuration donnée à Michel NICOLAS
- BAVEREL Elise - procuration donnée à Tania BARU

Absents excusés :

- MOREL Franck
- MARAGE Apolline
- MATHIOT Johanna
- MENDOZA Lucas
- FAVIER Geoffrey
- MEZUI Georges
- TOMASELLI Claire
- PINTO Jérémy
- RENIER Jean-Jacques
- PECAUD Samuel (invité)

Invités présents :

- DUTHU Lucie (SEFCA)
- LHUILLIER Catherine (R.A. UFR)

Sur 33 membres du conseil avec voix délibérative : 20 présents + 4 absents excusés ayant donné procuration, soit un total de 24 votants. Le quorum est atteint.

M. Hervé ASSADI, directeur de l'UFR STAPS ouvre la séance à 18h00.
Catherine LHUILLIER est désignée secrétaire de séance.

Avant d'entamer l'ordre du jour, Hervé ASSADI présente ses excuses à Monsieur Gary MAILLARD qu'il a omis de présenter lors de la dernière séance du Conseil. M.Maillard est « la personnalité extérieure désignée à titre personnel » que le nouveau directeur a choisi pour siéger, conformément à l'article 6-2°) des statuts de l'UFR STAPS.

POINT 1 : Approbation du PV de la séance du 8 février 2024

➲ **PV de la séance du conseil du 8 février approuvé à l'unanimité sous réserve de modifications :**

- Correction date du PV soumis à approbation. Rectifier 14 décembre 2023 au lieu de 7 septembre 2023
- Retirer page 3 la phrase prêtée à Hervé ASSADI sur la manipulation de M.Meurgey
- Heure de début de séance : remplacer 7h45 par 17h45

POINT 2 : Informations du directeur

- Retour sur la SOP

La semaine Olympique et Paralympique (SOP) s'est déroulée à Dijon du 2 au 4 avril 2024 avec un objectif : promouvoir la pratique sportive chez les jeunes, pour les valides et les personnes en situation de handicap.
Le choix a été fait de sensibiliser différents publics sur 3 journées sur le campus universitaire, à la salle Multiplex et dans les locaux STAPS. A travers des ateliers et des rencontres avec des sportifs de haut-niveau, les publics ont découvert des activités sportives, para-sportives et les valeurs de l'olympisme.
Le 2 avril, 590 élèves de CM1 et CM2 ont été accueillis avec une classe IME. Des ateliers ont été animés par des éducateurs de la Ville et des étudiants de L3 APAS.
Hervé ASSADI remercie et félicite Khafid BADAOUI qui a été un grand artisan de ces trois jours d'organisation, aidé par les L3 management et Florent FOUQUE qui a encadré les étudiants APAS. Ils ont tous contribué à la réussite des ateliers grâce à une parfaite organisation.

Le 3 avril, ce sont des élèves de l'UNSS en classe de 6ème et 5ème qui ont été accueillis avec des activités orientées sur la compétition.
Le 4 avril, la journée était orientée sur la coopération et s'adressait à 300 élèves de CM1 des cités éducatives.

Hervé ASSADI souligne le grand nombre de publics sensibilisés et l'intérêt que les partenaires locaux ont manifesté pour cette SOP ; 3 adjoints au maire de Dijon, la directrice des services de la préfecture, l'inspecteur d'Académie, le directeur de la cité éducative notamment, se sont déplacés sur le campus.
Les compétences et le « savoir-faire » de l'UFR STAPS ont été soulignés et mis à l'honneur.
Ces rencontres génèrent des projets de partenariat. Le directeur du service des sports de la Ville de Dijon s'est par exemple engagé à nous adresser des candidats à l'apprentissage.
L'idée est aussi de reconduire au-delà des JO, une journée annuelle de Sport pour les lycéens et collégiens. Ce projet sera à travailler par le Conseil des études et la Commission QVTEC de l'UFR.

Raphaël LECA, annonce que le 7 mai ouvrira la semaine « Le Creusot, capitale olympique du département de Saône et Loire ». Le lundi 7 mai, 1 200 élèves seront mobilisés par des activités encadrées par 60 étudiants STAPS.

- Evénements à venir

- Colloque « Pour que bien vieillir soit une chance » du 11 au 13 avril
- Raid de l'uB : le 4 mai
- La GourmanDij' : le 18 mai
- Le congrès ICISI#4 (International Conference on Social Identity on Sport) du 23 au 25 juin

- Novembre 2024 : **Journée dédiée à la Citoyenneté et aux Valeurs de la République (JCVR)**.

Karim KHATRI est concepteur de cette journée qui est organisée par l'Association éponyme (ANCVR) dont la création est à son initiative. La 1ère journée (JCVR) a été organisée en 2021.
Il informe le Conseil, qu'il s'est lui-même impliqué dans l'organisation de cette journée l'année dernière à Nevers. Elle mobilise une cinquantaine d'associations et de nombreux services de l'Etat (police

nationale, gendarmerie, préfecture ...) et des collectivités locales (pompiers). Des ateliers sont ouverts pour sensibiliser le public à la citoyenneté comme par exemple, ceux ouverts pendant 2 jours sur le secourisme.
En 2024, la JCVR, le Président de l'université a donné son accord, se déroulera sur le campus universitaire de Dijon le jeudi 21 et vendredi 22 novembre 2024.
Une réunion de préparation est prévue le 2 mai. Hervé ASSADI y participera si son agenda le permet.

- **Cérémonie de remise de diplômes**

Lors de la dernière cérémonie de remise des diplômes, qui a été « victime » de son succès, on a pu faire le constat, que la capacité maximum d'accueil à la salle Multiplex est atteinte.
Celle de l'année prochaine, fixée au samedi 22 mars 2025, doit être repensée.
Historiquement, les 1ères cérémonies étaient réservées aux étudiants de la filière APAS, puis progressivement, elles ont été ouvertes à un public plus large, d'abord étendues à tous les diplômés de masters, elles concernent aussi maintenant les diplômés de DEUST et de LP.
Il est envisagé de l'ouvrir à partir de l'année prochaine à tous les diplômés de licence. On passerait potentiellement de 300 participants à 1 000. Un autre lieu s'impose ; à l'étude, la location de la salle de spectacle L'ECRIN permettrait d'accueillir plus de monde et de prévoir en sus de l'apéritif dînatoire traditionnel, un spectacle et pourquoi pas de notre troupe Les Zacrob'artistes.

En conclusion, cela fait de nombreux événements qui mobilisent la communauté STAPS ; il faudra y ajouter, dès l'année à venir, la **préparation des 60 ans de l'UFR STAPS, cet anniversaire aura lieu en 2026**.

- **Enquête insertion professionnelle des étudiants « STAPS » réalisée par la C3D**

La C3D vient de publier les résultats d'une vaste et complète enquête sur l'insertion professionnelle des étudiants diplômés des UFR STAPS. Elle a été présentée lors d'une conférence de presse.
Les indicateurs nombreux font de cette enquête un outil plus complet et plus pertinent que celle réalisée par l'uB.
L'UFR STAPS de Dijon se distingue par un bon taux de réponse des étudiants, le meilleur parmi les UFR.
Par rapport à l'enquête précédente qui date de 2018, tous les indicateurs pour Dijon ont progressé.

Une synthèse des résultats est présentée par Hervé ASSADI sous forme d'un Powerpoint projeté sur écran.

Gary MAILLARD : ce type d'enquête est très intéressante ; elle permet d'informer les futurs étudiants sur les filières et débouchés. C'est également une source d'informations pour le Ministère. Il y a de plus en plus d'envie dans le monde du travail, d'évoluer, de se reconvertir. Avec une bonne connaissance des filières et des débouchés, grâce aux nombreuses passerelles, on peut construire de nouveaux parcours.
Michel NICOLAS : les taux de réussite dans les masters reflètent des résultats similaires à ceux que l'on trouve dans les enquêtes doctorales.

Hervé ASSADI s'engage à communiquer les résultats détaillés de l'enquête aux membres du Conseil ainsi qu'à la communauté pédagogique et administrative de l'UFR.

18h35- Carole COMMETI quitte la séance.

- **Emplois du budget - Projets de travaux et d'investissements**

Hervé ASSADI rappelle qu'il avait annoncé lors de la précédente séance du Conseil qu'il reviendrait vers ce dernier pour lui faire part de ses projets de travaux et d'investissements, une fois avoir acquis une vision plus claire du budget de l'UFR et en particulier de sa marge de manœuvre une fois les dépenses incompréhensibles évaluées.

Cédric Blondeau lui a remis un rapport sur les « Grand chantiers 2024-25 » à travers une vision idéaliste de son auteur. Les chantiers déclinés dans le rapport ne tenaient pas compte du développement durable

et des impératifs dictés par la préservation de l'environnement. Ils ne tenaient pas compte non plus des moyens financiers limités.

- Hervé ASSADI priorise **les travaux de réfection des vestiaires et douches**. Leur vétusté et leur dégradation posent question quant aux respect des conditions sanitaires auxquelles on peut s'attendre.
  Le pôle patrimoine, le SUAPS et le VP étudiant Maxence ROUILLAT se sont saisis du projet avec l'idée de le financer grâce à la CVEC ; les vestiaires seront utilisés par les usagers du SUAPS en dehors des plages horaires d'utilisation par les étudiants de l'UFR STAPS qui seront prioritaires.
  A moyen terme, il y a une perspective de construire des vestiaires et douches complémentaires (4 X 20 places).
- Le 2d projet d'envergure présenté par C.BLONDEAU concerne **la remise à niveau technique des équipements informatiques de la salle 101.**
  Là encore, H.ASSADI s'interroge sur l'objectif écologique qui fixe à 7 ans la durée de vie des PC contre 5 ans auparavant. Il propose de surseoir et d'attendre que soient réalisés les travaux de rénovation des huisseries du bâtiment central (construction 1976).
- Constat est fait que le parc de véhicules de STAPS constitués uniquement de véhicules 7 ou 9 places ne répond pas aux besoins de déplacement en mission d'un enseignant qui doit voyager seul et quand les transports en commun ne sont pas adaptés au voyage (exemple des visites d'apprentis sur leur lieu de travail à travers toute une région). De même l'équipe logistique de l'UFR a régulièrement des besoins de déplacement pour transporter du matériel qui nécessite un véhicule. Les « minibus » ne sont pas adaptés. L'UFR va acheter **une voiture, modèle utilitaire**.
- Considérant l'accroissement d'activités au sein des services administratifs et en particulier au sein du service de scolarité, Hervé ASSADI va solliciter des moyens RH en DOM. Mais il sait que la Gouvernance n'accédera pas à toutes les demandes. Le budget dégagé par les ressources propres des D.U. et de l'apprentissage (formations dont le développement a contribué à accroître le volume d'activités en service de scolarité) permet de financer un poste de secrétaire de scolarité. Après accord de la Gouvernance à l'issue des DOM, ce qui ne devrait pas poser problème puisque son financement se fera sur ressources propres, Hervé ASSADI souhaite que l'UFR **recruter un-e secrétaire de scolarité à temps plein** en plus des postes existants.

- **D.O.M. (Dialogue, Objectifs, Moyens)**

La campagne des D.O.M., rendez-vous annuels des services et composantes avec la Gouvernance, est ouverte. A ce stade, les directions expriment, via des fichiers à compléter, leurs besoins argumentés en moyens budgétaires, dotations de fonctionnement et de la charge d'enseignement et moyens RH.
Le calendrier est celui-ci :
2 mai : envoi des fichiers complétés par l'UFR
11 juin : 1ers retours proposition Gouvernance
24 juin : RDV entretien Gouvernance /direction UFR STAPS
A partir du 11 juin : arbitrage et notification définitive des moyens accordés.

Hervé ASSADI expose les réponses qu'il a faites quant aux postes Enseignants, d'une part et BIATSS, d'autre part.

- 2 postes BIATSS seront vacants à la rentrée 2024 : celui de secrétaire de direction-poste de catégorie B (départ en retraite de Pascale LAPLACE) et celui de l'agent de maintenance - poste de catégorie C, actuellement occupé par David COHEN-SALMON dont les CDD cumulés atteignent 5 ans échus, terme au-delà duquel, le renouvellement n'est possible qu'en CDI que la Gouvernance n'a pas accepté.
  Florence WAKRIM, cat. C, sera affectée avec son accord et celui de la DRH, sur le poste de secrétaire de direction. Pour le poste de secrétaire de scolarité qu'elle laisse vacant, l'UFR sollicite dans le cadre des D.O.M l'affectation d'un-e titulaire par voie de mutation interne.

Bien que le poste d'ouvrier de maintenance ne soit pas qualifié de permanent et ne nous autorisait pas les années précédentes à envisager l'affectation d'un titulaire, cette année, avec l'accord du service BIATSS, nous avons sollicité l'ouverture du poste à la mutation interne.

- Les postes enseignants vacants :
  - un poste PRAG (ex Laetitia Imbert) : recrutement effectué. Arrivée de Jonathan Caton à la rentrée.
  - un poste PRAG : occupé par MARIANNE Assadi sera vacant à la rentrée prochaine. Un concours est sollicité pour une affectation à la rentrée 2025. Pour septembre 2024, poste pourvu par CDD.

  2 demi-postes ATER sont sollicités pour occuper le poste de M. Bonnetblanc qui sera définitivement détaché à compter du 11/11/2024. Son poste sera ouvert à concours MCF pour la rentrée 2025.
  Des contractuels sont demandés pour suppléer Jean-Luc Goldberg et Nacer Gasmi en arrêt maladie pour le 1er, en congé longue maladie pour le 2d.
  Le renouvellement des 4 CDD mi-temps sur les 2 postes issus de la loi ORE est prévu.

Sur le recours aux enseignants non uB (Amandine BOUGUETOCH), Gary MAILARD explique que pour le CREPS, les enseignants ne peuvent pas faire d'heures complémentaires, que leurs heures ne peuvent que faire l'objet de déclaration d'activité accessoire. Sans exprimer un refus de principe, il tient à ce que l'activité accessoire soit limitée en nombre d'heures. Il lui paraîtrait préférable de passer une convention de mise à disposition de personnels avec l'UFR.

Patrick BOUCHET demande s'il y a de nouveaux postes gelés ?
Hervé ASSADI répond que le Président a clairement annoncé qu'il ne souhaitait pas de nouveaux gels de poste.
Il est précisé que les 65 postes gelés lors du PRE n'ont pas encore tous été « dégelés ».

POINT 3 : Adhésions, tarifs et subventions

3 renouvellements d'adhésion pour l'année 2024 sollicités par la laboratoire PSYDREPI, sont soumis à l'avis du Conseil :

- adhésion à R2QVT: 100 €
- adhésion à l'ADRIPS (association pour la diffusion de la recherche internationale en psychologie sociale): 325 €
- adhésion à SRLF (société de réanimation de langue française) : 45 €

➲ **Un avis favorable aux 3 adhésions est exprimé à l'unanimité.**

POINT 4 : Modifications de fiches filières de diplôme(s) universitaire(s)

La fiche filière du diplôme universitaire « Préparation physique » doit être toilettée et clarifiée dans sa présentation pour une meilleure compréhension du déroulé du cursus.
Le projet de rédaction travaillé par la responsable pédagogique du DU « PP » n'est pas finalisé. La fiche filière sera présentée au conseil dans une séance ultérieure.

POINT 5 : Calendriers universitaires 2024-2025

Les projets de calendriers universitaires 2024-25, calendrier de suspension de cours et calendrier des périodes de cours et des sessions d'examens par formation, sont communiqués aux membres du Conseil. Ils n'appellent pas d'observation particulière.

➲ **Un avis favorable pour les 2 calendriers est exprimé à l'unanimité**

Il n'y a pas de questions diverses.

Hervé ASSADI aborde le sujet de la réforme du recrutement des enseignants qui inquiète beaucoup dans sa mise en œuvre avec un calendrier extrêmement contraint. Malgré le climat de contestation que la réforme génère, M. Assadi annonce que les enseignants de la filière Education feront tout pour que les étudiants puissent passer leur concours dans de bonnes conditions. Les enseignants vont se réunir pour retravailler la fiche filière, même si la date butoir du 30 avril pour déposer la nouvelle offre de formation auprès des services centraux est passée. Il s'agit d'un cas de force majeure. Il faudra rester dans le même volume horaire que dans la maquette initialement proposée parce que la Gouvernance n'augmentera pas la dotation de la charge d'enseignement des composantes.

Hervé ASSADI remercie les membres présents de leur participation et lève la séance. Il est 20h00.

Fait à Dijon, le 10 juin 2024

Le Président du Conseil

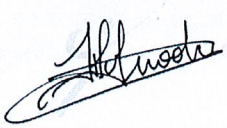

Hervé ASSADI

La secrétaire de séance

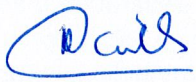

Catherine LHUILLIER